

Paris, 2 avril 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LANCEMENT DE LA PLATEFORME MOBILISATIONEMPLOI

Face à la crise sanitaire que nous traversons, le pays doit faire « bloc ». Certaines entreprises, appartenant aux secteurs essentiels pour les citoyens dans cette période, ont besoin de renfort en main d'œuvre pour assurer leurs activités et la continuité économique du pays. Pour y répondre, la plateforme Mobilisationemploi est accessible depuis ce matin [mobilisationemploi.gouv.fr](https://mobilisationemploi.gouv.fr) aux demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi et aux salariés en activité partielle.

Elle a été créée pour faciliter la mobilisation exceptionnelle pour l'emploi et permettre aux travailleurs qui le souhaitent de se porter candidat dans les secteurs prioritaires suivants : Médico-Social, Agriculture, Agroalimentaire, Transports, Logistique, Aide à Domicile, Energie, Télécoms.

Une attention particulière est accordée à la protection des salariés.

- **+ de 8 000 offres à l'ouverture** : les offres des secteurs concernés déjà connues de PôleEmploi.fr et non pourvues sont chargées sur le site dès l'ouverture,
- A chaque offre déposée : **un conseiller Pôle emploi appelle systématiquement l'employeur pour vérifier le respect des consignes sanitaires et caractériser le besoin** et compétences attendues. Le recruteur s'engage formellement à respecter les consignes sanitaires.
- Pôle emploi proposera à chaque employeur de prendre en charge **la présélection des candidats** si besoin,
- **Candidature sans contrainte** : les candidats pourront consulter les offres sans créer de compte et accéder directement aux coordonnées du recruteur.